

## PROCEDURE DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION REGION DANS L'OUTIL SUBNET / ANNEE 2019

### I - Connexion au portail Sicorra <http://sicorra.rhonealpes.fr>

1. Se créer un compte ou se connecter à un compte déjà existant.
2. Sélectionner Subnet pour déposer une demande de subvention
3. Sélectionner l'année 2019
4. Sélectionner le **dispositif** : « **Service Public Régional de l'Orientation** »  
Puis le **sous dispositif** « **SPRO-valorisation des métiers** »

**NOTA BENE** : si la structure n'est pas enregistrée auprès de la Région, elle doit au préalable :

- S'identifier sous Repernet (toujours à partir du portail de Sicorra)
- Créer un compte de connexion en cliquant sur « Créer un compte » (à droite de l'écran).

### II – Modalités de subvention Région

Sur ce dispositif, il s'agit d'une **subvention forfaitaire**.

**Cf. Règlement financier adopté par la Région en Assemblée plénière du 22/09/2016**

La dépense éligible constitue l'ensemble des dépenses liées au projet, retenues par la Région, devant être payées et justifiées par le bénéficiaire. Elles devront être identifiables et contrôlables.

Pour obtenir le versement intégral de la subvention, le bénéficiaire doit justifier de dépenses à hauteur du montant du forfait. Si la dépense justifiée n'atteint pas ce montant, la subvention versée correspondra au total des dépenses réellement justifiées.

Le montant de la subvention n'est pas révisable à la hausse, même si le total des dépenses réellement justifiées dépasse le coût prévisionnel du projet.

**POINT DE VIGILANCE** : la subvention versée au moment du solde est calculée sur la base des dépenses réalisées et peut être inférieur au montant voté.

Le bénéficiaire pourra faire une demande d'acompte à la notification de la subvention correspondant à 20% du montant de la subvention. Le paiement pourra ensuite faire l'objet de paiement d'acomptes par tranche d'au moins 20% sur la base de justificatifs de dépenses correspondants et dans la limite de 90% du montant de la subvention. Le solde sera sollicité au terme de l'action sur la base de justificatifs de réalisation et de dépenses correspondants.

### **III – Pièces demandées**

**Pour décrire l'opération** : renseigner les champs « Objectifs » et « Description de l'opération ».

**Dans la partie "Edition et pièces jointes"**, il est demandé de joindre les documents suivants :

- ✓ Lettre de demande de subvention signée par la personne habilitée
- ✓ Régime de TVA (à indiquer dans le budget)
- ✓ Budget prévisionnel SubNet signé (modèle dans l'outil)
- ✓ RIB
- ✓ Tableau « état des cofinancements »
- ✓ Avis de situation à jour du SIRET
- ✓ *Uniquement pour les demandes de reconduction d'une subvention* : éléments de bilan de l'édition précédente.

#### ***En cas de problème relatif au dépôt de la demande de subvention***

Dans le menu en haut à gauche de l'écran, cliquer sur l'icône  pour consulter des tutoriels.

En cas de problème technique, envoyer un mail à [dfcextranet@rhonealpes.fr](mailto:dfcextranet@rhonealpes.fr) en indiquant bien :

- L'application concernée : SUBNET
- Son numéro de dossier
- Son nom et ses coordonnées téléphoniques.